SANTÉ

Grandir dans l'ombre d'un frère ou d'une sœur malade

Effacement, tristesse, soutien, jalousie... Pas facile d'appartenir à une fratrie dont un membre est gravement malade ou handicapé.

SÉGOLÈNE BARBÉ

PSYCHO «Un tyran? Oui, c'est le mot qui me vient à l'esprit. Paulin a été un tyran. Un tyran qui me coupe toute envie depuis des années d'engendrer quoi que ce soit d'autre que des mots», écrit la réalisatrice Anne-Laure Chanel dans Sœur sans bruit. Grandir avec un frère différent (Rouergue, 2021), le très beau livre qu'elle consacre au récit de son enfance avec son petit frère polyhandicapé, Paulin, né trois ans après elle

Elle v raconte l'injonction à ne pas faire de bruit après 20 heures, la maison souvent envahie par les infirmières et les médecins, la difficulté à partir en vacances, les hurlements de Paulin et la peur nuriements de l'aulin et la peur du regard des autres... Son réve, aussi, de travailler à la radio, pour «prendre l'avantage sur la petite fille effacée» qu'elle a été et faire enfin entendre sa voix, si

longtemps contrainte au silence.
Pas facile d'exister avec un frère
ou une sœur différents, de trouver
sa place lorsqu'un des membres de la fratrie accapare toute l'attention des parents et dicte le rythme de la vie familiale. Parfois, il s'agit d'un handicap de naissance; parfois nandicap de naissance; pariois, une maladie grave surgit brutale-ment et bouleverse la vie de toute la maison. «Quel que soit son rang dans la famille, le jeune malade oc-cupe désormais la première place. Souvent tenus à l'écart des discus-Souvent tenus a l'ecart aes aiscus-sions entre les parents et les soi-gnants, les frères et sœurs sont re-légués à la périphérie, avec l'impression d'être devenus des ombres », commente la journaliste Muriel Scibilia, qui leur donne la parole dans Sortir de l'ombre. Les Frères et sœurs d'enfants grave-ment malades (Slatkine, 2020).

Sentiment d'impuissance face au désarroi des parents, désir de réparation, compassion mais aussi jalousie envers cet enfant qui prend toute la place... Les frères et sœurs sont souvent la proie d'émotions ambivalentes qu'ils ne s'autorisent pas à exprimer puis-qu'ils ont la chance, eux, d'être en bonne santé. Par culpabilité, ils s'interdisent l'agressivité, un sentiment pourtant naturel et néces-saire au sein d'une fratrie, qui per-met aussi de se construire et de se préparer à la vie en société. «La difficulté à exprimer sa rivalité, à vivre une relation fraternelle conflictuelle, peut amener des com-



portements plus ou moins pathologiques allant de la parentification face à l'enfant handicapé jusqu'aux troubles du comportement : repli sur soi, troubles scolaires ou somatisation», notent ainsi les chercheuses en psychologie Marion Griot et Marjorie Poussin dans la revue *Thérapie familiale* (2010). Endossant le costume du «jeu-

ne sans problème», certains membres de la fratrie enfouissent leurs émotions, perdant même l'habitude de les identifier et de les exprimer. D'autres cherchent inconsciemment à attirer l'attention par des comportements à ris-ques. D'après une enquête menée par l'Observatoire de la vie fami-liale de l'Isère («Handicap, maladies chroniques et parentalité» 2016) auprès de 1220 familles dont l'un des enfants est porteur d'un

Ces enfants sont plus matures. (...) Ils

surinvestissent la qualité des liens et développent un grand sens de l'empathie OLIVIER REVOL PÉDOPSYCHIATRE

handicap ou d'une maladie chronique, 52% des frères et sœurs rencontrent des difficultés amica-les et sociales, et un tiers d'entre eux souffre du regard des autres

Groupes de paroles

«Il est essentiel de permettre à la fratrie d'exprimer son agressivité, de l'aider à mettre des mots sur ce qu'elle ressent, assure le pédopsy-chiatre Olivier Revol dans l'ouvrage de Muriel Scibilia. Pour ouvrir un espace, il suffit parfois de dire : "Tu dis que tu adores ton frèarre: 11 dis que la didores ton pre-re/ta sœur, mais ce ne doit pas être facile tous les jours." Le jeune en-tendra ainsi qu'il est possible d'ex-primer des sentiments négatifs, qu'éprouver de la colère n'est pas dangereux et qu'il ne risque pas

Heureusement, de plus en plus de groupes de parole viennent en aide à ces frères et sœurs de l'om-bre, au sein des hôpitaux ou dans des associations telles que FratriHa (fratriha.com), TouPi (tou-pi.fr), Resiliam (resiliam.ch).. Une belle façon de transformer la douleur. Car se retrouver confronté si jeune et d'aussi près à la différence peut aussi représen-ter un enrichissement, une ouverture, un apprentissage accéléré de la tolérance et de l'attention aux autres. «Ces enfants sont plus ma-tures que ceux de leur âge, observe Olivier Revol. Ils relativisent les problèmes du quotidien, surinves-tissent la qualité des liens et déve-loppent un grand sens de l'empathie. Nombre d'entre eux optent d'ailleurs pour des métiers en rela-tion avec le soin. » ■

Enterré vivant, ou l'étrange «épidémie» de taphophobie du XVIIIe siècle

TRISTAN VEY 🄰 @veytrista

« À QUELQUE heure qu'il plaise à Dieu de m'appeler à lui, je désire que l'on gar-de mon corps le plus qu'on pourra sans une grande incommodité et jusqu'a ce qu'on soit parfaitement assuré de ma mort par des marques très certaines : non que J'aie beaucoup d'attache à la vie, mais parce que les exemples de ceux que le seis mort ité enterrés teux tybents me je sais avoir été enterrés tout vivants me font d'autant plus craindre les sensations auxquelles je serais exposé si je revenais à moi dans le tombeau que cela est arrivé à quelques-uns de mes ancêtres. »

de de la commentation de la comm bres de cette pathologie nous viennent du XIXº siècle – on cite souvent le compositeur Frédéric Chopin et l'in-dustriel suédois Alfred Nobel, qui semblent avoir tous deux hérité cette terreur de leur père –, c'est bien au XVIII^e que les Français semblent avoir été le plus hantés par la crainte de se réveiller six pieds sous terre.

Dans un article très documenté de 1983 paru dans la *Revue d'histoire mo-*derne et contemporaine, l'historien Jean-Louis Bourgeon dévoile les résul-tats d'un double sondage de 1000 testaments parisiens pris entre 1710 et 1725, puis entre 1740 et 1760. Bilan: 15 testa taires font mention explicite de l'appré-hension d'être enterré vif, deux pour la première période, treize pour la seconde. Deux conclusions : la peur d'être enterré vivant est relativement commune même si on est loin de l'obsession ou de la psychose collective évoquées par cer-tains auteurs avant Bourgeon), et elle prend de l'ampleur au cours du siècle.

Reste à en comprendre l'origine. La réponse est loin d'être évidente. Il faut



tion précipitée, par Antoine Wiertz, Musées royaux des beaux-arts de Belgique. ANTOINE WIERTZ/LICENCE C

probablement y voir la conjonction d'une angoisse très ancienne, aussi vieille que l'humanité, et d'une accuwhene que i indimante, et u dine accumulation de faits divers, probablement en partie apocryphes mais qui faisaient l'objet de discussions passionnées. En témoigne l'ouvrage Des inhumations précipitées, un opuscule publié en 1790 par Mire Suzanne Necker, qui recevait régulièrement en son salon des savants aussi illustres que Buffon ou Diderot. Elle y expose notamment ses craintes d'être enterrée vivante, différentes anecdotes de morts apparents ayant recouvré la conscience au tombeau, et

différentes techniques permettant de s'assurer que la mort est bien réelle. Cinquante ans plus tôt, c'est proba-blement le médecin français d'origine danoise Jacques Bénigne Winslow qui a le premier contribué à faire de cette question ce qu'on appellerait désor-mais un enjeu de santé publique, dans une thèse baptisée Si les expériences de chirurgie sont plus propres que toutes autres à découvrir des marques moins



incertaines d'une mort douteuse. L'ouvrage, initialement paru en latin, est traduit et abondamment commen est traduit et abridatiment commerte té en 1742 par le médecin Jacques-Jean Bruhier, qui y ajoute notamment plus de 200 pages, puis un 2º tome en 1745 dans lequel il empile les récits horrifidans lequen i empine les recits normi-ques. Le titre de l'ouvrage qui en ré-sulte est assez éloquent : Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort et l'abus des enterrements et embaume-ments précipités. Il y expose que les si-gnes habituellement utilisés jusque-là pour caractériser la mort (immobilité,

pâleur, absence de réaction, de souffle et de pouls) sont largement insuffi-sants. Seule la putréfaction permet d'être catégorique - peut-être une des raisons pour laquelle, dans de très nombreuses cultures, les corps sont veillés pendant une journée au moins avant d'être inhumés.

L'essai a suffisamment d'échos pour qu'un praticien célèbre de l'époque, Antoine Louis, s'empare de la question dix ans plus tard. Le jeune membre de l'Académie royale de chirurgie, qui l'Academie royaie de cinturgie, qui restera plus connu pour avoir été l'un des concepteurs de la guillotine (qui faillit pour cette raison s'appeler la louison au détriment du De Guillotin, mais c'est une autre histoire), publie ainsi en 1752 des Lettres sur la certitude des cinnes du la mort viva convinci des signes de la mort avec comme sous-titre cette mise au point directe-ment adressée à Jacques-Jean Bru-hier : Où l'on rassure les citoyens de la crainte d'être enterrés vivants. Outre une révision très nettement à la baisse de la fréquence possible des inhuma

tions prématurées, il y expose deux critères qui lui semblent infaillibles pour distinguer précocement la mort réelle de la mort apparente : la rigidité cadavérique et la flaccidité de l'œil.

Comme le souligne avec beaucoup de justesse Anne Carol en 2015 dans un de justesse Anne Carol en 2015 dans un article passionnant intitulé « Une his-toire médicale des critères de la mort » : « Que Bruhier et Louis diver-gent sur le niveau élevé du risque (d'être enterré vivant, NDLR) ou sur les signes à retenir n'a au fond que peu d'impor-tance : leur débat fait entrer la question de la définition de la mort dans une nou-velle ère, celle de sa médicalisation et de son gouvernement par la loi. » Ce n'est bientôt plus le prêtre qui constatera la mort sur les critères d'évidence pré-sentés plus tôt, mais le médecin dans un cadre légal. L'inhumation ne sera bientôt plus possible sans un certificat de décès établi par le médecin après examen du corps

Champ de l'irrationnel

Si la question reste encore longuement Si la question reste encore ionguement débattue au XIXe s'êcle, il semble que la peur d'être enterré vivant quitte peu à peu le champ du rationnel pour re-joindre l'irrationnel. La nouvelle d'Edgar Allan Poe, L'Inhumation prématurée, parue en 1844, est un bon exemple de ce basculement. Mais par un mouvement assez étrange, l'ouver-ture de ce débat sur la définition objective de la mort se poursuit encore aujourd'hui. Alors qu'il paraît presque trivial à chacun d'entre nous de distin-guer le mort du vivant, la frontière exacte qui sépare l'un de l'autre fait toujours l'objet d'intenses débats. On déstigne aire aujourd'hui le come. le idistingue ainsi aujourd'hui le coma, la distingue ainsi aujourd'hui le coma, la mort clinique (réversible par les tech-niques de réanimations) et la mort cé-rébrale (encéphalogramme plat mais activités vitales pouvant être maintenues par une assistance médicale), et la mort « définitive ». ■